

Bulletin 2022 - Supplément printemps (Avril)

Le Mot de la Mairie

La normalité tant attendue semble enfin au rendez-vous. Vous avez retrouvé le chemin de la mairie à l'occasion des rendez-vous électoraux d'avril; le Conseil municipal s'est réuni et a approuvé les comptes et voté le budget; les chorales de Brigueuil et Brillac ont choisi Abzac pour se produire; le stade bouillonne d'activités et nos jeunes se projettent dans toute la région; un vide-grenier et une journée portes ouvertes s'annoncent et donnent le signal de la reprise de la vie associative...

Cette reprise se fera sans l'association des Anciens combattants. Elle n'a plus les effectifs pour poursuivre son activité civique et patriotique. La décision de dissolution prise par ses responsables, ne fait qu'entériner un constat: la longue période de paix qu'a traversé notre pays a privé cette association du renouvellement de ses membres. Comment le regretter? Il reste qu'il incombera désormais à la municipalité d'entretenir la flamme. La mémoire est précieuse pour éviter de renouveler les erreurs du passé. C'est pourquoi votre équipe municipale veillera à ce que ne soient pas oubliés ceux tombés hier en défendant ce que nous sommes aujourd'hui, et vous invitera aux échéances annuelles - du 8 mai et du 11 novembre notamment - afin de commémorer leur sacrifice et perpétuer le souvenir. C'est d'ailleurs dans cet esprit que votre Conseil municipal a déploré le conflit qui ensanglante l'est de l'Europe, et a exprimé sa solidarité avec les victimes.

Enfin, un rappel : avec le retour à la normale, certains services administratifs peinent à suivre les demandes, en particulier concernant les renouvellements de documents d'identité: si vous devez voyager prochainement, anticipez et demandez ou renouvelez vos passeports à temps.

La Mairie à votre service

LES COMMISSIONS AU TRAVAIL

Commission Cadre de Vie – Attractivité – Communication :

Les membres de la Commission pour le cadre de vie, l'attractivité et la communication échangent en permanence par visioconférence. C'est ainsi qu'ils préparent le Bulletin et ses trois suppléments annuels (bonne lecture!). Suite à l'adoption de la décision du Conseil (17 décembre dernier), ils ont conduit le dialogue avec les sociétés *Terreal* et *Iribarren* qui sillonnent nos routes. Objectifs: préserver notre cadre de vie sans affecter l'activité productive, d'une part, et mieux intégrer ces entreprises dans notre paysage municipal en les sensibilisant à nos attentes et réactions à leurs activités, d'autre part. Enfin, les membres de la Commission et la secrétaire de mairie travaillent à la mise en œuvre de la décision du Conseil (28 mars) concernant la possibilité d'accueillir temporairement, à La Poste, une famille de réfugiés ukrainiens. À cet égard, la municipalité remercie tous les volontaires se mobilisant à Abzac pour venir en aide à ceux qui, chassés par le conflit, trouveront refuge ici.

Commission Communale d'Action Sociale :

Le samedi 3 décembre à midi, la municipalité sera heureuse de renouer avec le traditionnel repas des anciens. Seront invitées les personnes de 65 ans et plus (ainsi que leur conjoint) inscrites sur les listes électorales d'Abzac. Chacun recevra en temps utile une invitation personnalisée.

Dans le même état d'esprit, nous proposons à nouveau le pique-nique géant le samedi 27 août à midi sous les halles. Notez cette date sur vos agendas et venez nombreux avec votre panier garni. Souhaitons que les contraintes liées au Covid soient toujours derrière nous.

Commission d'Aménagement du territoire – PLUI – Embellissement - Sécurité :

A notre demande, l'A.T.D. 16 (Agence Technique Départementale de la Charente) et l'A.D.A. (Agence Départementale de l'Aménagement) nous ont rencontrés le 10/01/2022 pour envisager notre projet de sécurité de traversée des bourgs d'Abzac et de Chardat. Dans un premier temps, nous avons signé une convention de mise à disposition d'un radar de comptage. Celui-ci sera mis en place dans le bourg d'Abzac, par la mairie, du 23/05/2022 au 17/06/2022. Dans un deuxième temps, nous explorerons d'autres pistes.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Médiathèque d'Abzac :

Dans la série « un livre, un auteur », Marie-Jeanne LE TALLEC vous parlera « des oubliés du dimanche » de Valérie PERRIN, le lundi 23 mai à 15h30.

Club de l'amitié :

Le club de l'Amitié a repris ses activités :

- tout d'abord, par l'assemblée qui a eu lieu le jeudi 17 Février avec une trentaine de personnes présentes. La cotisation reste inchangée : 14 Euros
- puis le premier repas qui a eu lieu à la salle des fêtes, le samedi 12 Mars, avec 50 personnes qui ont bien apprécié le menu.
- nous avons prévu les portes ouvertes du Club le **samedi 15 Mai de 9H30 à 17H à la salle des fêtes.** Venez nombreux

Touche à tout :

Le dimanche 5 juin, l'association organise son traditionnel vide grenier sous les halles d'Abzac. Les exposants intéressés doivent s'inscrire auprès de Monique BOUIGEAU tél : 06.23.97.81.08.

Union Sportive d'Abzac :

Le 19 mars dernier le club a offert un repas à tous les licenciés, joueurs et dirigeants (environ 70 personnes) afin de rassembler tout le monde dans un moment de convivialité.

Agenda à Abzac : match « féminines » le 07/05 à 15h – les U11 le 14/05 à 10h – les U13 le 21/05 à 13h et 15h – les seniors le 22/05 et 05/06.

Association de pêche « le gardon abzacais » :

Samedi 1^{er} Mai à partir de 9 heures, à l'étang du Sérail, nous vous attendons pour le traditionnel « pied d'ail ». Le menu est à 10 euros vins compris. N'oubliez pas vos couverts et vos assiettes. Les réservations sont à faire au 06.29.67.40.28 ou 07.88.03.32.09.

A l'attention de nos amis pêcheurs, il y aura un lâcher de truites.

INFORMATIONS PRATIQUES

La Municipalité vous informe qu'elle change le lave-vaisselle de la salle des fêtes. Elle présente ses excuses aux personnes qui ont subi quelques désagréments avec l'ancien.

La municipalité vous rappelle que la période de brûlage des déchets verts ménagers s'achève le 31/05/2022. Une demande doit être déposée en mairie.

Ukraine : en France, ce sont les services de l'Etat qui sont mobilisés pour accueillir et répartir, dans les meilleures conditions, les réfugiés ukrainiens. La commune est toujours dans l'attente des instructions préfectorales, malgré ses relances régulières.